



ASSEMBLEE GENERALE

Par Visio conférence

27 juin 2020

Rapport

Louis Bouillet (LB) ouvre la réunion et remercie tous les membres pour leur présence. Il signale que la réunion est enregistrée pour faciliter la rédaction du PV.

Cette réunion se déroule plus tard que d'habitude suite à la situation due au Covid-19, la sécurité de chacun étant la priorité.

LB demande d'indiquer les questions dans le chat, nous y répondrons à la fin de chaque chapitre ou à la fin de l'AG.

Le comptage des voix est de 107 voix sur un total de 127 > 84,25%

Le comptage des membres présents et représentés est de 62 sur un total de 78 > 79,48%

Le nombre de 2/3 des membres présents et représentés étant atteint, l'AG est validée. Les modifications des statuts et du ROI pourront être votés.

Vérification du mandat des représentants des associations

- Administrateurs présents

Jean Ficherouille (JF), président (ATCC)

Luis Del Solo (LDS), vice-président (TTB)

Louis Bouillet (LB), secrétaire général (RCBT)

Robin Pétré (RP), trésorier (RCBT)

Patrick Moreaux, membre (TRIFLY)

Stéphane Ahn (SA), membre (TRIBI)

Mégane Van Steenwinkel (MVS), membre (NSTT)

- Administrateurs présents 7 VOIX

- Associations : 71 représentants pour un total de 120 voix

Présences des associations à l'AG :

31 Clubs présents 79 VOIX : ATCC, BATSTH, BTC, ETC, EUPEN, FLOT, GTC, JETT, NSTT, OTC, P8, PMX, Q3T, RCBT, RMT, SBT, SCBTRI, STPROM, TA, TCA, TDCH, TITAN, TKV, TRIBI, TRIFLY, TRIGT, TRILGE, TTB, TTF, UTT, V3

11 Clubs donnant procuration 21 VOIX : CCSTC, HTT, PDO, TCBM, TCDM, TG, TO3AG, TRIABEL, TRI-B, TRITR, TURBO

16 Clubs absents (20 voix) : CCCTRI, CIT, ETM, ETT, GANT, JTPBG, LCMT, LDLV, NVS, STT, SV, TNT, TNTB, TPA, TTR, WATTS

- 12 Nouveaux clubs présents (sans droit de vote) :

- Neptune Ans Natation (3N)
- Triathlon Tenacity Team (3T)
- Black & Bike racing team (BBRT)
- Biathlon d'Eté (BDE)
- Carrément Triathlon Mosan (CTM)
- Life Sport Triathlon Team (LSTT)
- Madres asbl (MADRES)
- OMAX Team (OMAX)
- Saint-Ghislain Tri Academy (SG3A)
- Tri4Fun (T4F)
- Tri4us (TRI4US)
- What An Athletic Triathlon Team (WAAT)

- 1 Nouveau club absent représenté :

- AGUERU (AG&RU) représenté par ST-Prom

Approbation du rapport de l'AG du 17 mars 2019

Pas de remarques, le rapport est approuvé à l'unanimité.

Le PV de l'AG du 17 juin 2019 a été envoyé par mail aux clubs le 12/06/2020.

L'approbation du PV 2020 devra être faite par mail au plus tard le **26/07/2020**

L'absence de réponse vaut pour approbation.

Déroulement de la réunion :

- Accueil
- Approbation du PV de l'AG du 17 mars 2019
- Rapport de l'Organe d'Administration
- Rapport du administratif, sportif, et technique
- Rapport du trésorier & des commissaires aux comptes
- Modifications au ROI
- Modifications des statuts
- Reconnaissances définitives des nouveaux clubs
- Présentation des candidats à l'Organe d'Administration
- Réponses aux questions du chat
- Remerciements

Mot d'accueil du Président (JF)

Jean Ficherouille remercie les clubs de leur présence.

L'année 2019 a été une très bonne année pour la LBFTD et le triathlon avec une augmentation des membres et de clubs, beaucoup d'athlètes HN, tous correctement financés par l'ADEPS, les formations sont données et s'étendent >> le sport est renforcé.

C'est bien de se réjouir de 2019 mais l'année 2020 a mal commencé avec le Covid-19. Cette crise laissera sûrement des traces dans le triathlon pour les organisateurs et les clubs. C'est pour cela que j'ai une certaine retenue à me féliciter du bon déroulement de 2019 au vu de la situation de 2020.

Je vous remercie pour votre attention.

Les clubs remercient Jean.

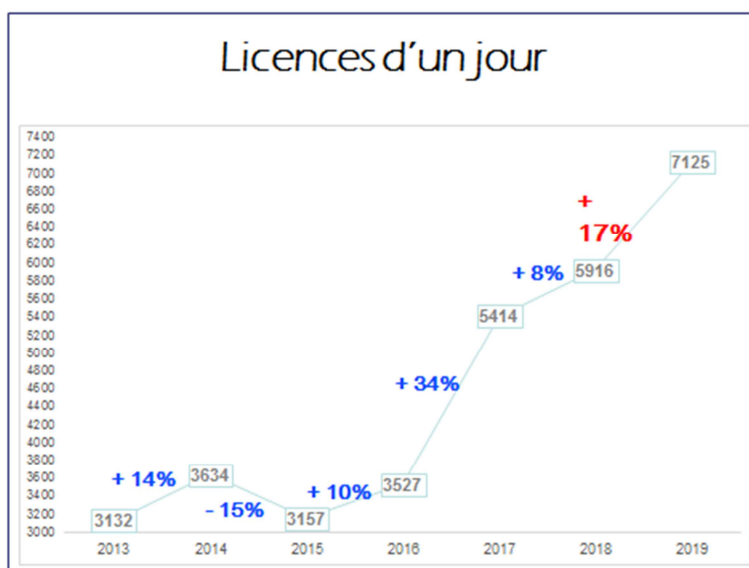
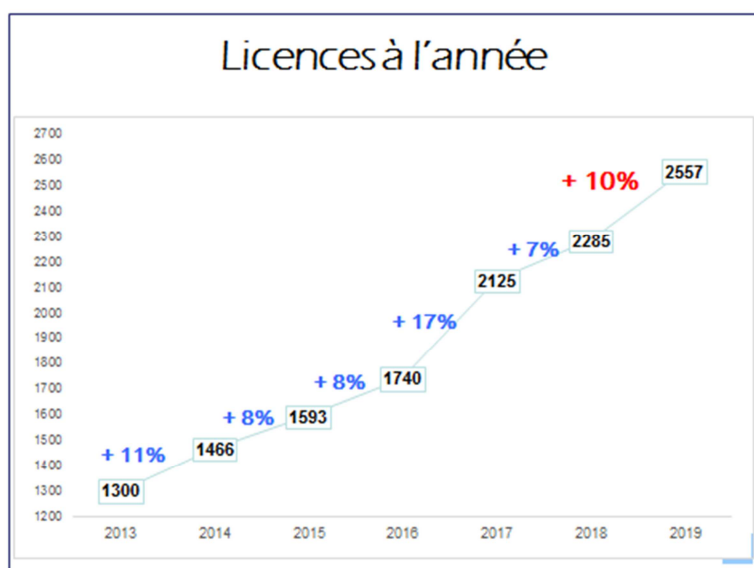
Rapport administratif (LB)

Présentation des chiffres 2019 : au vu de l'augmentation chaque année des membres, on voit que le triathlon est vraiment un sport à la mode. En près de 6 ans, nous avons presque doublé le nombre de membres.

Nous arrivons à fidéliser nos athlètes et à intéresser de plus en plus de personnes puisque le nombre de licences d'un jour augmente aussi d'année en année, surtout en 2019.

	2016	2017	2018	2019
Clubs	59	60	63	65
Licences	1740	2125	2285	2557

+ 10,64%



LB remercie nos partenaires et rappelle les obligations que nous avons envers eux.



Dans le chat est demandé s'il y aurait des réductions sur les licences l'année prochaine. LB fait remarquer que le principal objectif de la licence est d'assurer les athlètes. La major partie du temps les athlètes sont à l'entraînement et l'absence ou la diminution des compétitions en 2020 n'est pas une raison pour réduire la licence.

Il n'y aura donc pas de réduction en 2021 puisque les athlètes doivent toujours être assurés avec la même qualité.

Rapport du Directeur Sportif (SD)

Pour faire le lien avec le nombre de pratiquants qui augmente, il faut une augmentation d'encadrant formés dans les clubs et notamment dans les clubs de jeunes.

La demande est croissante puisqu'en 2019 2 niveaux de formation ont été réalisés. Il y a un besoin d'augmenter la qualité de formation dans les clubs de jeunes mais également pour les adultes qui deviendront une priorité.

Le 3^{ème} niveau sera pour la prochaine olympiade.

Nous nous devons d'évoluer dans tous les projets, d'où l'engagement de Xavier Honnay pour aider la DS.

Notre staff d'employé travaille pour faire évoluer les projets et le triathlon, ce qui représente un investissement en RH important.

SD invite les membres à revenir vers lui s'il y a des questions sur la formation des cadres et sur la remise à niveau des diplômés. Pour cela, il suffit d'envoyer à SD un document type.

Les clubs remercient SD >> exposé clair.

Formation des cadres :

2019 - Deux niveaux de formations proposés

MSI

MSE (1ère édition)

2020 - Maintenir ces deux niveaux et établir les équivalences

Niveau 1 > MSI

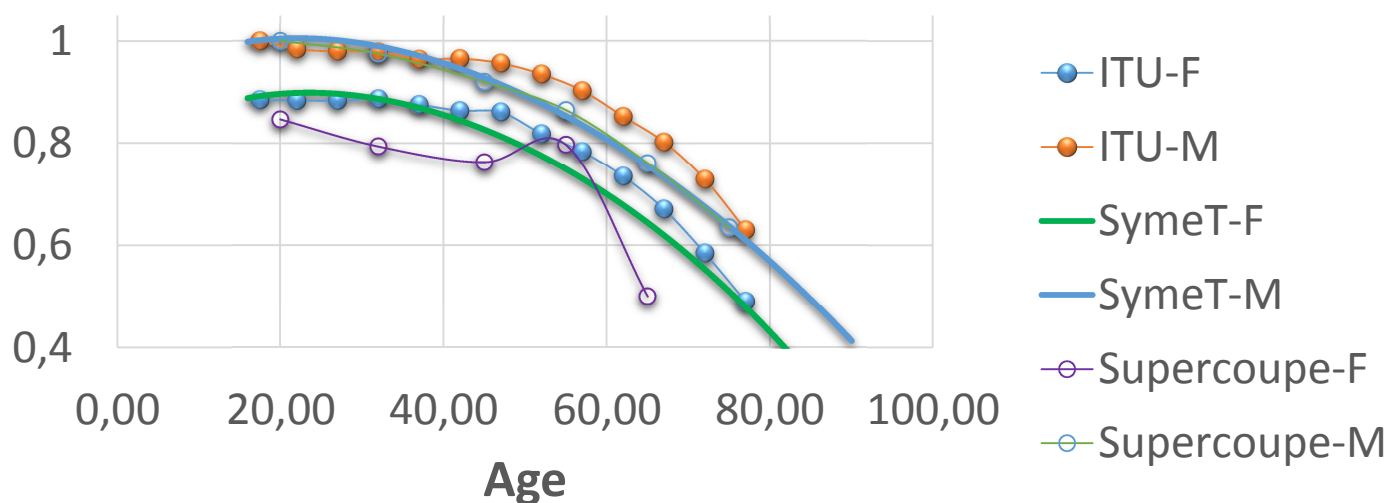
Niveau 2 > MSeD

> Orientation des formations en lien avec la politique de formation de qualité des jeunes

Le document explicatif se trouve en annexe 3.

Nouveau challenge 2020 (XH) : Le Challenge Symétri

Objectif : lisser les différences de niveaux liées à l'âge et au sexe via un coefficient qui tiendra compte de ces deux paramètres.



Ce challenge n'est nullement un copier/coller du challenge SC.

Malheureusement, le Covid-19 a empêché de lancer ce challenge en 2020. Il sera donc d'actualité en 2021.

Ne pas hésiter à nous contacter pour des questions d'ordre technique.

Le document explicatif se trouve en annexe 4.

Rapport du Directeur technique (ST)

Comme l'a dit notre président, l'année 2019 fut une très bonne année pour nos athlètes francophones sous statut Adeps.

- Haut Niveau et Pôle Espoirs :

- 2 titres de champion du monde

- Alexandra Tondeur
 - Arnaud Mengal

- 1 vice-champion du monde

- Arnaud Dely

3 athlètes sous contrat Adeps

Claire Michel; Alexandra Tondeur; Erwin Vanderplancke;

1 athlète sous contrat à la défense

Noah servais

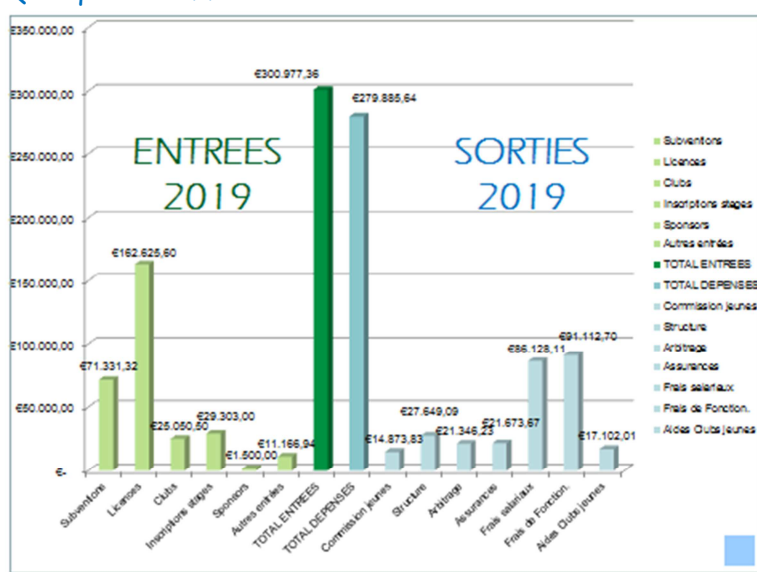
4 athlètes sous contrat, ce n'est jamais arrivé auparavant et nous espérons que cela continue.

Les élites sont présentés un à un.

Les slides de présentation se trouvent en annexe 1.

Rapport du Trésorier (RP)

▪ Quelques chiffres sur l'année 2019



Les entrées principales sont les subventions et les licences annuelles et d'un jour. Les gros postes dans les sorties sont évidemment les salaires avec 4 employés et les frais de fonctionnement.

RB remercie tous les employés pour avoir contribué à l'obtention de subventions, qui un record en 2019, ceci grâce au sérieux dans la remise des dossiers à l'ADEPS.

L'année 2019 est clôturée avec 2.112,71€ de bénéfice.

Le budget de l'année 2020 est un peu plus compliqué. Un premier budget avait été fait pour l'AG de mars. Celui-ci a dû être remis à jour suite au Covid-19 qui a pas mal de répercussion sur notre fonctionnement avec des rentrées fortement limitées par rapport à 2019. Cela coïncide avec les sorties qui sont également limitées.

Nous devrions quand même atteindre l'équilibre en 2020.

TRIBI Vincent Marchal : Merci Robin pour la présentation et la bonne tenue des comptes

TRIGT- Frédéric Merchie : La remise des prix (budget de 13000€) sera-t-elle maintenue? **LB** : puisque les challenges ne seront pas maintenus, il n'y a pas vraiment de sens de faire une remise

des prix. RB souligne que la ligue fête ses 30 ans d'existence, il y aura toujours bien une cérémonie le 21/11 à Watermael.

- Présentation de la balance des comptes et du bilan 2019
- Présentation des tableaux ADEPS 2019
- Rapport du contrôleur aux comptes
- Budget 2020

Ces documents se trouvent en annexe 2.

Modifications au Règlement d'Ordre Intérieur

Celles-ci ont été envoyées par mail avec la convocation.

- Conseil d'Administration (CA) → Organe d'Administration (OA)
- Article 5 : total des votes valides (retrait du total des abstentions pour le calcul de la majorité).
- Suite aux remarques reçues, ajout de modifications :
 - Art 28 : Direction Sportive : suppression du point 8°
 - Art 28 : Direction Technique : ajout du point 7°

Modifications des statuts 2020

LB signale que nous avons jusqu'au 01/01/2024 pour appliquer les nouvelles normes imposées par le CSA.

Celles-ci ont été envoyées par mail avec la convocation.

- Conseil d'Administration (CA) > Organe d'Administration (OA)
- Art 4 et 8 : but >> objet...
- Art 4 : ... et de tout sport combiné à une ou plusieurs disciplines du triathlon
- Art 30 : ... minimum 7 ...
- Art 31 : 1°... suppression « de nationalité belge » ...

Suite aux remarques reçues, ajout de modifications :

- Art 2 : ... Brabant Wallon en région Wallonne. L'association est compétente en région Wallonne et Bruxelles Capitale.
- Art 4 : ajout de « (disciplines nommées Multisports) »
- Art 7 : ajout de ...« nommées « Multisports » pour..... »
- Art 10 : 5° ... ne soient pas affiliés à une autre fédération gérant le triathlon et le Multisports.....
- Art 71 : suppression « la poste »

BDE Mathias Wacquez d'été : *Si j'ai bien compris. Si au moins une des disciplines du triathlon (la course dans ce cas-ci) est reprise dans notre sport ça suffit. Mais à confirmer par un membre de la LBFTD. SD : confirme.*

Les Votes financiers et administratifs

- Rapport AG 2019 : unanimité : **120 VOIX POUR**
- Approbation balance des comptes 2019 : **96 VOIX POUR; 24 VOIX BLANC**
- Solde de l'année 2019 et décharge du trésorier : **96 VOIX POUR; 24 VOIX BLANC**
- Approbation des tableaux ADEPS 2019 : **96 VOIX POUR; 24 VOIX BLANC**
- Décharge du CA pour la gestion menée en 2019 : **96 VOIX; 24 VOIX BLANC**
- Approbation du budget 2020 : **92 VOIX; 28 VOIX BLANC**
- Modifications des statuts : **91 VOIX POUR, 4 VOIX CONTRE ; 25 VOIX ABSTENTION/BLANC**
- Modifications du ROI : **91 VOIX POUR, 4 VOIX CONTRE ; 25 VOIX ABSTENTION/BLANC**
- La fiduciaire Jacques & Associés (M. Baudouin-Mme Meyer, expert-comptable externe) sera chargée du contrôle des comptes ; un appel pour un candidat supplémentaire au contrôle des comptes sera fait par mail.

Reconnaissance définitive des Nouveaux Clubs 2020 > sur 120 votes

Chaque nouveau club se présente.

- Neptune Ans Natation (3N) : représenté par Dorian Debergh. Région de Liège. *Diversification du club de natation qui a beaucoup d'adultes qui font du triathlon.*
89 VOIX POUR; 31 VOIX ABSTENTION/BLANC
- Triathlon Tenacity Team (3T) : représenté par Adrien Roldan. Région de Charleroi. *L'objectif est de développer un peu plus le triathlon sur Charleroi car il y a beaucoup de pratiquants et d'encadrer des triathlètes pour éviter qu'ils le fassent de manière individuelle.*
96 VOIX POUR; 24 VOIX ABSTENTION/BLANC
- AGUERU (AG&RU) : Région de Namur. Volonté de faire un nouveau club dans cette région.
72 VOIX POUR; 48 VOIX ABSTENTION/BLANC
- Black & Bike racing team (BBRT) : représenté par Benoit Petit. Région de Charleroi. *Nous sommes tous des passionnés. Nous voulons avoir un nombre de membres suffisant pour faire une structure maîtrisée qui, malgré les évènements, est déjà constituée d'une trentaine d'athlètes. Nous tenons à garder un nombre de membres limité pour les encadrer au mieux et faire partager notre expérience.*
92 VOIX POUR; 28 VOIX ABSTENTION/BLANC
- Biathlon d'Eté (BDE) : représenté par Mathias Wacquez. Région de Liège.

Nous organisons des cross biathlon (multisport) > trail et tir à la carabine laser. Notre but est de développer cette discipline en organisant un challenge. Nous faisons aussi des initiations dans les écoles et des stages. Nous sommes ouverts à faire des partenariats avec d'autres clubs de triathlon pour faire des manches. Les prix d'inscriptions à nos manches sont réduits pour les triathlètes licenciés.

84 VOIX POUR; 36 VOIX ABSTENTION/BLANC

- Carrément Triathlon Mosan (CTM) : représenté par Henri Melotte. Région de Profondville.

Le développement des jeunes est la priorité du club. L'objectif est d'augmenter le nombre d'adhérents et de coaches, ainsi que leur formation, avec la création d'un 2^{ème} stage au mois d'août.

93 VOIX POUR; 27 VOIX ABSTENTION/BLANC

- Life Sport Triathlon Team (LSTT) : représenté par Pierre-André Mathy. Région de Namur.

Créé suite à une forte demande des clients de Kevin Postelmans. Il n'y a pas des entraînements à proprement dit mais des sorties vélos et cap sont régulièrement organisés. L'objectif à moyen terme est de promouvoir le triathlon.

78 VOIX POUR; 42 VOIX ABSTENTION/BLANC

- Madres asbl (MADRES) : représenté par Jean-François Ghem. Région de Mons.

Cela fait une dizaine d'années que nous organisons des trails, des run & bike et des multisports. Le but étant de faire profiter leurs membres d'une licence de triathlon. Nous organisons cette année 3 trails et dans l'avenir peut-être organiser un triathlon. Notre objectif n'est pas d'avoir des jeunes.

75 VOIX POUR; 45 VOIX ABSTENTION/BLANC

- OMAX Team (OMAX) : représenté par Michaël Vivier. Région du Hainaut.

Au départ nous avons un club de cyclisme et faisons un peu de cap . Quelques-uns de nos athlètes voulaient découvrir le triathlon d'où l'idée de créé un club. Notre objectif est de prendre du plaisir et faire découvrir le triathlon.

84 VOIX POUR; 36 VOIX ABSTENTION/BLANC

- Saint-Ghislain Tri Academy (SG3A) : représenté par Bruno Leclercq. Région de mons.

Le club a été créé parce qu'il y avait une forte demande dans la région. Nos objectifs est la découverte du triathlon et d'ouvrir prochainement une école de jeunes.

96 VOIX POUR; 24 VOIX ABSTENTION/BLANC

- Tri4Fun (T4F) : représenté par Laurent Bruart. Région de Mons.

Comme le nom l'indique c'est du fun pour faire du sport en commun. Nous voulons maitriser le nombre de membres pour que ça reste familial. Club d'adultes.

96 VOIX POUR; 24 VOIX ABSTENTION/BLANC

- Tri4us (TRI4US) : représenté par Florian Badoux. Région de Namur.

Il y a 2 ans nous avons décidé de se retirer de la ligue et cette nous voulons la réintégrer. Nous n'avons pas l'intention de s'agrandir mais plutôt rester entre les 20 copains membres. Club familial.

89 VOIX POUR; 31 VOIX ABSTENTION/BLANC

- **What An Athletic Triathlon Team (WAAT)** : représenté par Jonathan Labeau. Région de Namur.

Nous sommes 10 à avoir créé le club. Nous proposons 1 semaine type d'entraînement avec sorties càp, nage en eau libre et surtout vtt. Nous n'avons pas de limite d'adhérents tant que ça reste gérable, amical et familial.

92 VOIX POUR; 28 VOIX ABSTENTION/BLANC

L'OA, les employés LBFTD et les clubs souhaitent la bienvenue aux nouveaux clubs.

LBruart Tri4Fun : Tri4fun remercie Pascale pour son aide très précieuse lors de la création du club.

Henri Mélotte CTM : le CTM remercie également Pascale et la félicite pour sa gentillesse, sa disponibilité, et son efficacité;)

Cessation d'Activité en 2020

- Bike4Life Team Triathlon (B4LTT)
- Energy Tri (ENERGY)
- Performance For All Team (PFA)
- Running & Outdoor Sombreffe (ROS)
- Tri-ATH-lon (TRIATH)

Changement de nom en 2020

- BBTT → Vitalitri (V3)

Rapport de la Commission d'arbitrage (Noël REMY)

Les slides de présentation se trouvent en annexe 5.

Elections au Conseil d'Administration

Article 30 :

L'association est gérée et représentée par un conseil d'administration, composé de minimum SEPT et maximum NEUF personnes, élues parmi les licenciés par l'assemblée générale. Au sein du Conseil d'administration, il ne peut y avoir plus de 80% d'administrateurs du même sexe.

Article 3 du ROI :

Les administrateurs de l'association sont élus selon la procédure suivante.

Si le nombre de candidats est inférieur ou égal au nombre de postes d'administrateur à pourvoir, les candidats sont élus s'ils atteignent le quorum de 50 % des voix présentes et représentées.

Si le nombre de candidats est supérieur au nombre de postes à pourvoir, deux tours sont éventuellement organisés :

- *Tous les candidats sont classés selon l'ordre alphabétique.*

- Les électeurs doivent, sous peine de nullité de leur bulletin, obligatoirement émettre au maximum le nombre de postes vacants ou rentrer un bulletin blanc

Dans le cas où deux personnes obtiennent le même score, la préférence est donnée à la personne ayant la plus grande ancienneté au sein de l'OA, au plus ancien affilié, sinon au plus âgé.

Les postes restés éventuellement vacants le demeurent jusqu'à la prochaine AG.

4 postes sont à pourvoir, candidats(es) :

- AHN Stéphane (TRIBI) se représente
- CHRISTIAENS Christopher (UTT) se présente
- MARCHAL Vincent (TRIBI) se présente
- MINOT Vincent (Q3T) se présente
- RELHINGER Anja (PMX) absente, se présente
- VERCAMMEN Laurent (Q3T) se présente

Les candidats se présentent et mettent en avant leur CV et motivations à intégrer l'OA de la LBFTD (les lettres de motivation ont été envoyées aux clubs en même temps que la convocation).

3T - Logan B : super encadrement pour les jeunes, bravo Vincent

GTC : Une belle école de triathlon et aussi une belle école de vie au Q3T. Top Vincent

GTC : Beau succès à Henri à Profondville aussi

LB remercie tous les candidats au poste d'administrateur. L'intérêt et le nombre de prétendants est très motivant.

Les formulaires de votes ont été envoyés via mail aux membres qui ont droit de votes. La période de votes est de samedi 27/06/20 10h au dimanche 28/06/20 10h.

A la clôture des résultats, seront ajoutés les votes des membres présents ou représentés qui n'ont pas reçu les formulaires de votes > retard d'inscription à l'AG ou transfert tardif.

Les questions via le chat ont eu une réponse au fur et à mesure.

Remerciement départ des administrateurs

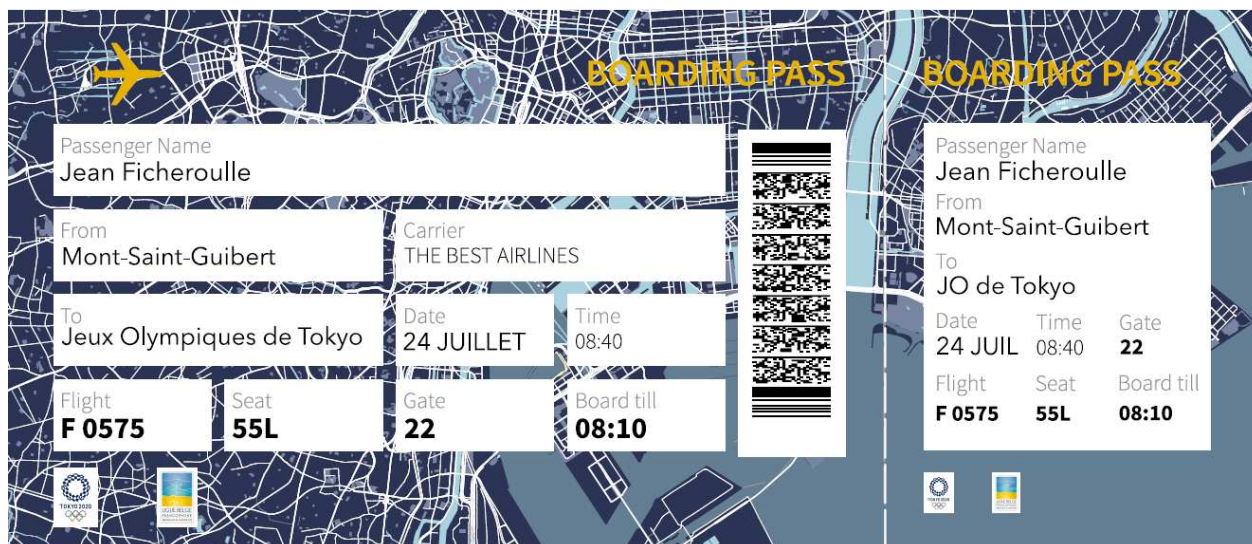
LB, au moment de se dire au revoir, demande à Jean Ficherouille de faire un bilan de sa présidence.

Jean Ficherouille: faire un bilan c'est un peu trop long. Quand je suis arrivé au CA en 2008, la moyenne des administrateurs actifs étaient très basse. Beaucoup quittaient après un an et donc peu de rendement. Le travail a été de mettre et de garder les administrateurs en place. Maintenant, les administrateurs restent en moyenne 6 ans qui à donner un rendement plus efficace et ainsi pouvoir engager des employés. C'est un cycle vertueux qui a fait que notre ligue a progressé.

Un bilan raisonnable. Merci à tous.

LB : au nom de l'OA et de tous les employés, nous te remercions énormément pour toute l'énergie que tu as investi dans la ligue.

A l'initiative de tous les membres de l'OA, Jean Ficherouille, Président de la LBFTD pendant 9 années, se voit offrir le voyage au JO de Tokyo 2021 pour service rendu, les défis relevés tout au long de ses mandats et à la hauteur du travail abattu.



Jean Ficherouille, très ému, remercie l'OA pour cette marque de reconnaissance. C'est un très très beau cadeau.

PC : Un TOUT grand merci Jean pour le soutien aux employés qui n'a jamais faibli tout au long de vos mandats

GTC : Merci Jean!!!

CTM Henri Mélotte: Félicitation à Jean !!!

TRIBI - Vincent Marchal : Merci pour ces années Jean !! Et ton dévouement.

ETC/TCDM-thomasloquet : Merci Jean

Trifly Julien: Merci Jean

TITAN agleviczky : Merci Jean. On se reverra sûrement. Bien à toi

Q3T - Laurent Vercammen : Bravo et Merci Jean !!!

V3 Piron Didier : Merci Jean

Fred Foret Flot/commission médicale : un tout grand merci à Jean, la force tranquille

PMX - Aurore Vankoningsloo : Merci Jean

JETT - Nicolas Lories : Bravo et merci

TITAN Geoffroy Harent : Bravo et merci

TITAN agleviczky : Superbe cadeau.

Samuel Duquenne LBFTD (Triathlon) : Un beau cadeau, bien mérité

TRIBI - Vincent Marchal : Super idée ce cadeau ! Bien mérité !!

PC : Mérité Jean

Résultats des votes et classement sur un total de 120 votes

1. MINOT Vincent (Q3T) : **85 VOIX** >> Elu administrateur à l'OA de la LBFTD
2. RELHINGER Anja (PMX) : **73 VOIX** >> Elu administrateur à l'OA de la LBFTD
3. AHN Stéphane (TRIBI) : **42 VOIX** >> Elu administrateur à l'OA de la LBFTD
4. CHRISTIAENS Christopher (UTT) : **35 VOIX** >> Elu administrateur à l'OA de la LBFTD
5. MARCHAL Vincent (TRIBI) : **34 VOIX**
6. VERCAMMEN Laurent (Q3T) : **23 VOIX**

Tour de «table»

Noël Remy : *Il est important de savoir que pour les compétitions en Mixed Relay, à partir de 2020 il sera obligatoire (dans le règlement) d'être 4 personnes différentes à participer, ce qui n'était pas toujours appliqué en 2019. Ceci pour ne pas voir les meilleurs prendre la place des plus faibles.*

Il ne sera plus accepté qu'une personne fasse une 2^{ième} fois le parcours à la place d'un de ses coéquipiers.

Si l'équipe n'est pas constituée de 4 personnes, elle ne pourra pas prendre le départ.

En équipe, l'athlète lâché qui ne quittera pas immédiatement le circuit entrainera la disqualification de l'équipe.

Si un membre de l'équipe s'écarte (sortie du parcours), la faute et la sanction sera présentée au premier de l'équipe (c'est-à-dire à celui qui est en tête de l'équipe au moment de l'infraction).

Précisions pour le TRIGT, s'écarter du parcours c'est soit prendre une voie latérale ou descendre du vélo et rentrer à pied.

Ces décisions ont été prises par la commission nationale et sous les recommandations de l'ITU.

Réponse à Frédéric Forêt sur le vote de la commission médicale : les commissions n'ont plus de votes attribués.

T4F : *s'inquiète sur le nombre de prestations d'arbitre à faire pour récupérer la caution au vu de toutes les annulations dues au Covid-19.*

N. Rémy précise que cette une décision qui devra être faite au niveau de l'OA et pas par la commission d'arbitrage mais, effectivement, nous ne pouvons pas sanctionner les clubs à cause d'évènements indépendants de leur volonté.

TITAN André Agleviczky : Pendant le Covid, le gouvernement avait parlé d'aider financièrement les fédérations. Est-ce que cela s'est concrétisé ? Est-ce que la ligue prévoit quelque chose pour les clubs ? Y a-t-il quelque chose de prévu.

PC : la ligue ne rentre pas dans les conditions pour obtenir cette aide puisque que cela se base sur la trésorerie à la date du 14/03 en fournissant copie du solde sur les comptes bancaires. Grâce à la bonne gestion de ces dernières années, la ligue n'a pas de difficultés en trésorerie. De plus, l'ADEPS a versé beaucoup d'avance en subvention PP et fonctionnement. Ces démarches d'aide, chaque club peut le faire et ainsi peut-être obtenir une aide.

TRIGT : dit au TITAN de rentrer un dossier avec des justificatifs pour avoir une intervention dans les sommes investies qu'ils ne récupéreront pas. Le TRIGT ne l'a pas fait parce que c'est beaucoup de recherches et d'administratifs pour, in fine, retoucher très peu. Par contre pour un organisateur qui a loué et donné des avances qu'il ne récupérera pas, il doit rentrer un dossier mais il ne faut pas trainer.

André remercie tout le monde pour le travail.

CTM Henri Melotte demande où en est son dossier introduit le 10 février pour être reconnu club formateur. Il a reçu une réponse officieuse et demande quand il va pouvoir recevoir une reconnaissance officielle. C'est important pour communiquer une vue positive de ce club ainsi qu'aux sponsors. **XH** : ça va arriver normalement dans les 2 semaines.

TCA Marc Gaglianone : Déploire de s'être décarcassé pour assister au CA et, à cause d'une inscription à l'AG tardive, il ne peut pas voter. Se demande comment il peut avoir le moyen de voter, il a quand même 2 voix car il a tout fait pour pouvoir voter ?

LB : pour toutes les inscriptions tardives, un nouveau bulletin de vote va être créé et envoyé. Je vous ajoute à la liste. Marc est déçu de ne pas avoir le vote avant qu'il ne parte en vacances (dans 10'). **LB** : les clubs ont demandés de recevoir les bulletins bien avant l'AG et comme ce système de votes est cadencé et plus modifiable après l'envoi (pour éviter la triche) il n'est pas possible de rajouter des votes. Le problème sera réglé en en créant un autre.

RCBT - Dimitri Qamar : Merci à toute l'équipe de la ligue

TRIBI - Vincent Marchal : Merci à Pascale pour l'organisation impeccable !!

TCA : Merci à vous tous et toutes

Beaucoup ont apprécié la réunion en ligne.

Louis Bouillet remercie tous les membres de l'OA et les employés pour le travail qui a été fait afin que cette Ag ait lieu et, au fur et à mesure de l'année, dans leurs tâches respectives. Merci aussi aux commissions qui font face aux situations très changeantes de cette année.

Merci à tous les clubs de triathlons pour la passion que vous transmettez aux plus jeunes âges, jusqu'à des âges très avancés et la possibilité que vous donnez à chaque belge francophone de faire du triathlon, c'est extraordinaire.

Au nom des membres de l'Organe d'Administration ainsi que des employés LBFTD, LB remercie les membres de leur présence et leur souhaite une excellente fin de saison 2020.

Pour rappel, la fenêtre de vote est de 24h : de ce samedi 27/06 10h au dimanche 28/06 10h.

Les Associations présentes à la réunion ont jusqu'au 26 juillet 2020 pour faire part de leurs remarques.

Louis Bouillet



Secrétaire général LBFTD

Rapport administratif, sportif et technique

Sylvain Thiebaut
Directeur Technique

- Haut Niveau et Pôle Espoirs :

Belle saison 2019 des athlètes francophones sous statut Adeps

2 titres de champion du monde

- Alexandra Tondeur
- Arnaud Mengal

1 vice champion du monde

- Arnaud Dely

3 athlètes sous contrat Adeps

- Claire Michel; Alexandra Tondeur; Erwin Vanderplancke;

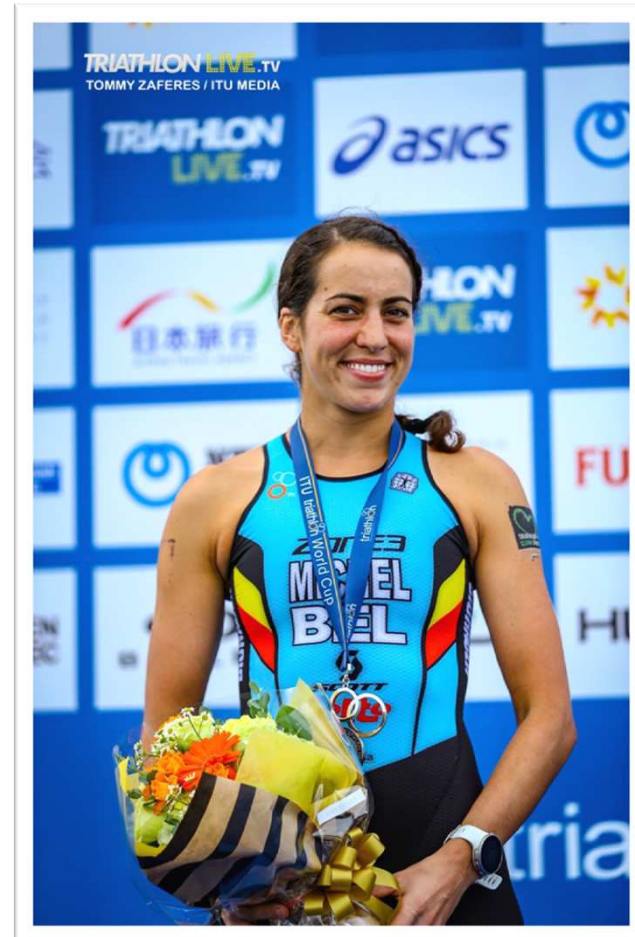
1 athlète sous contrat à la défense

- Noah servais



Claire Michel

- Participera au J.O. de Tokyo
- 12^e au ranking Olympique
- Fracture de la rotule fin 2019 suite à un accident de la circulation
- Sa revalidation aurait été fort juste pour les J.O. 2020 mais avec le report Claire sera au sommet de sa formule.
- Participation aux J.O. de Tokyo en relais aussi.



Alexandra Tondeur



- Championne du Monde Longue Distance en 2019
- Championne d'Europe Middle Distance en 2019



Trois francophones pour une place aux relais-mixtes de Tokyo

Erwin Vanderplancke

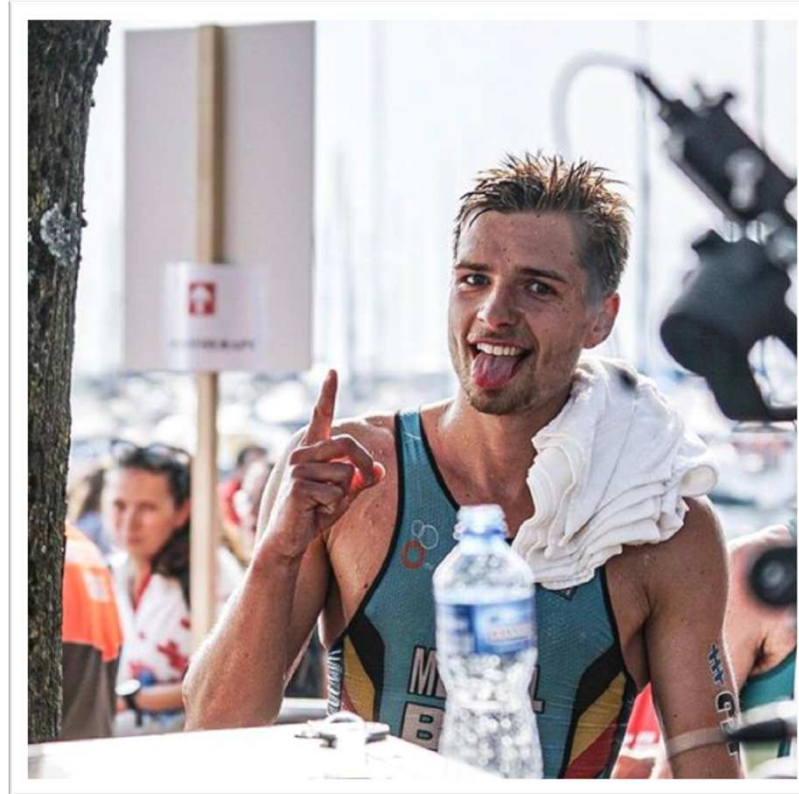


Christophe De Keyser

Noah Servais



Arnaud Mengal



- Champion du monde de duathlon en Espoir en 2019
- Il oriente sa carrière vers le triathlon dans le but de se qualifier pour les J.O. de Paris 2024



Arnaud Dely



- Vice champion d'Europe en 2020
- Vice champion d'Europe en 2019.
- Vice champion du Monde en 2019
- Champion du Monde Espoir en 2018
- Champion d'Europe Espoir en 2018



Valeurs EUR

	Codes	2019 2019
ACTIFS IMMOBILISES	20/28	3.601,77
II. Immobilisations incorporelles(ann. II)	21	726,00
215000 Logiciels standard d'application	21	1.089.00
215009 AMORT s/IMMO INCORP LOGICIEL SITE	21	(653.40)
216000 FORMATIONS LOGICIELS	21	1.452.00
216009 AMORT s/IMMO INCORP FORMATIONS	21	(1.161.60)
III. Immobilisations corporelles(ann. III)	22/27	1.060,77
2. Autres	232	
232100 Autre outillage	232	46.029.44
232109 AMORT s/ autres outillages	232	(46.029.44)
C. Mobilier et matériel roulant	24	1.060.77
1. Appartenant à l'association en pleine propriété	241	1.060.77
240100 Autre mobilier et matériel de bureau	241	13.012.18
240109 AMORT s/Mobil. et mat. de bureau	241	(11.951.41)
2. Autre	242	
242110 MATERIEL SPORTIF COMBIS DOSS	242	3.229.91
242119 Amortissements s/Matériel sportif C - D	242	(3.229.91)
242130 MATERIEL SPORTIF	242	3.107.89
242139 Amortissement s/Mat Compet	242	(3.107.89)
242150 MATERIEL DE TRANSPORT	242	379.00
242159 Amort s/Matériel de transport	242	(379.00)
IV. Immobilisations financières (ann. IV et V)	28	1.815,00
C. Autres immobilisations financières	284/8	1.815.00
2. Créances et cautionnements en numéraire	285/8	1.815.00
288000 Cautions versés en num SIEGE SOCIAL	285/8	1.815.00

Valeurs EUR

		Codes	2019 2019
ACTIFS CIRCULANTS			
VII. Créances à un an au plus		29/58	248.013,72
A. Créances commerciales		40/41	10.458,62
400000 Clients		40	10.458,62
404001 A REFACTURER		40	10.310.62
		40	148.00
IX. Valeurs disponibles		54/58	149.380,62
550001 370-0803584-26		54/58	94.676.10
550011 370-4001805-60		54/58	12.646.97
550100 363-0849833-56		54/58	42.057.55
X. Comptes de régularisation (ann. VII)		490/1	88.174,48
490000 Charges à reporter		490/1	22.00
491000 Produits acquis		490/1	88.152.48
TOTAL DE L'ACTIF			251.615,49

Valeurs EUR

	Codes	2019 2019
FONDS SOCIAL		
I. Fonds associatifs	10/15	166.881,69
B. Moyens permanents	10	202.261,66
1011100 Moyens permanents recus en espèce	101	202.261,66
101	101	202.261,66
V. Bénéfice reporté	140	
Perte reportée (-)	141	(35.379,97)
141000 Perte reportée (-)	141	(35.379,97)
PROVISIONS		
VII. A. Provisions pour risques et charges	16	7.000,00
4. Autres risques et charges (ann. IX)	160/5	7.000,00
163001 PROVISION charges probables	163/5	7.000,00
163/5	163/5	7.000,00
DETTES		
IX. Dettes à un an au plus (ann. X)	17/49	77.733,80
C. Dettes commerciales	42/48	19.463,37
1. Fournisseurs	44	13.341,06
440000 Fournisseurs	440/4	13.341,06
440/4	440/4	13.341,06
E. Dettes fiscales, salariales et sociales	45	6.122,31
2. Rémunérations et charges sociales	454/9	6.122,31
454100 Acomptes ONSS	454/9	(3.657,23)
456200 Pécule de vacances - employés	454/9	9.779,54
X. Comptes de régularisation(ann. XI)	492/3	58.270,43
492000 Charges à imputer	492/3	645,43
493000 Produits à reporter	492/3	57.625,00
TOTAL DU PASSIF		251.615,49

Valeurs EUR

	Codes	2019 2019
I. Ventes et prestations	70/74	577.260,51
A. Chiffre d'affaires (ann. XII. A)	70	42.048,50
700300 VENTES DIVERSES	70	120,00
701000 INSCRIPTION FORMATION CADRES	70	4.120,00
701970 INSCRIPTIONS STAGES COMM JEUNES	70	2.000,00
701990 INSCRIPTIONS STAGES STRUCTURE	70	23.183,00
704100 ORGANISATIONS	70	2.400,00
704500 ASSURANCE Bénévoles 703100	70	1.075,50
705100 SPONSORING	70	1.500,00
706510 CAUTIONS D'ARBITRAGE	70	7.650,00
D. Cotisations, dons, leas et subsides (ann. XII. B)	73	496.299,09
731100 LICENCES	73	130.285,00
731101 LICENCES 1 JOUR	73	32.340,60
731200 AFFILIATIONS CLUBS	73	13.925,00
737000 SUBVENTION FORFAITAIRE FONCTIONNEMENT	73	55.704,45
737201 SUBVENTION COMPL PLAN PROGRAMME	73	210.000,00
737210 SUBVENTION FORMATION PP	73	17.000,00
737211 SUBV FORMATION ANNEES PRECEDENTES PP	73	(146,90)
737310 SUBVENTION EMPLOI	73	15.626,87
737400 BE GOLD	73	10.398,07
739400 LOTERIE NATIONALE	73	11.166,00
E. Autres produits d'exploitation	74	38.912,92
746001 SALAIRE NET ATHLETES SUBVENTIONNES	74	25.483,85
746002 ONSS ATHLETES SUBVENTIONNES	74	3.913,56
746003 PPROF ATHLETES SUBVENTIONNES	74	8.746,56
746004 ACTIRIS SURPLUS SUBVENTION	74	754,51
746700 Rétrocession de chaes soc.	74	14,44
II. Coût des ventes et des prestations	60/64	(570.885,80)
B. Services et biens divers	61	(357.103,61)
610000 CHARGES LOCATIVES	61	(7.716,64)
610200 LOCATIONS SALLES/REUNIONS	61	(292,10)
612500 IMPRIMES et FOURNITURES DE BUREAU	61	(2.190,05)
612600 FRAIS DE POSTE	61	(114,07)
612700 TELEPHONE FAX	61	(1.265,71)
612800 INTERNET SITE	61	(65,19)
612801 GESTION INFORMATIQUE	61	(2.705,82)
612802 LICENCES SITE ET MATERIEL	61	(2.613,60)
612820 BROCHURES DEPLIANTS REVUES ABONNEMENTS	61	(1.996,50)
612900 EQUIPEMENTS DES ARBITRES	61	(2.148,00)
612910 PRESTATIONS + DEPL ARBITRAGE	61	(18.730,26)
612930 FORMATIONS JUGES ARBITRES 612 850	61	(467,97)
612940 REMISE DES PRIX 6155	61	(13.937,22)
612950 DIVERS ADM ET REDEVANCES	61	(21,20)
612951 FRAIS A CHARGE DE LA LIGUE	61	(1.149,32)
612960 INDEMNITE FORFAITAIRE DE VOLONTARIAT ADM	61	(8.191,56)
612965 TRAVAIL ASSOCIATIF	61	(1.590,00)
612970 COMMISSION DES JEUNES	61	(14.873,83)
612980 MATERIEL SPORTIF FONCT.	61	(3.611,45)
612990 STRUCTURE SPORTIVE LIGUE	61	(27.649,09)
613100 Commissions aux tiers	61	(514,25)
613200 FRAIS SECRETARIAT SOCIAL	61	(3.180,08)
613301 COTISATIONS FEDERATIONS	61	(25.383,00)
613320 AIDE AUX CLUBS FORMATEURS	61	(12.002,00)
613321 AIDES AUX CLUBS ORGANISATEURS	61	(2.100,00)
613370 PARTICIPATION SC RETRIBUTION	61	(3.000,01)
614210 ASSURANCE VEHICULES MISSIONS	61	(907,55)
614300 ASSURANCES MEMBRES	61	(20.609,89)
614500 AUTRES ASSURANCES	61	(156,23)
615120 Participation à des cours. ...	61	(75,00)
615200 FRAIS DE DEPLACEMENT BELGIQUE	61	(9.787,08)
615310 Insertions au Moniteur et média	61	(329,12)
615611 STAGE PP DEPLACEMENTS	61	(4.346,73)
615612 STAGE PP PENSION	61	(11.884,61)
615613 STAGE PP LOCATION INFRASTRUCTURE	61	(699,63)

Valeurs EUR

	Codes	2019 2019
615691 AIDE INDIVIDUELLE 1	61	(38.007.58)
615692 AIDE INDIVIDUELLE 2	61	(1.252.14)
615693 AIDE INDIVIDUELLE 3	61	(2.000.00)
615694 AIDE INDIVIDUELLE 4	61	(800.00)
615695 AIDE INDIVIDUELLE 5	61	(25.000.00)
615696 AIDE INDIVIDUELLE 6	61	(1.939.48)
615697 AIDE INDIVIDUELLE 7	61	(500.00)
615700 FORMATION CADRE DEPENSES DIVERSES PP	61	(630.00)
615702 FORMATION CADRE LOCATION INFRASTRUCTURE	61	(2.187.68)
615703 FORMATION CADRE DEPL charaés de cours	61	(1.472.71)
615704 FORM CADRE REMUN charaé de cours	61	(10.142.39)
615750 COMPET PP DIVERS	61	1.598.44
615751 COMPET PP PENSION	61	(18.965.18)
615752 COMPET PP INFRASTRUCTURE SPORTIVE	61	(112.33)
615753 COMPET PP DEPLACEMENTS	61	(32.392.47)
615758 COMPET PP INSCRIPTIONS	61	(2.107.66)
615759 COMPET PP PRESTATIONS	61	(2.050.62)
615922 SUIVI MEDICAL ATHLETE 2	61	(250.84)
615925 INFRAST ATHLETE 2	61	(5.30)
615926 DEPASS PP ATHLETE 2	61	(9.892.93)
615927 ACHAT MATERIEL ATHLETE 2	61	(249.00)
616310 COMMISSIONS PROMOTION	61	(361.94)
616700 FRAIS RECEPTION et REUNIONS 615 400	61	(2.077.04)
C. Rémunérations. charges sociales et pensions (ann. XII. C2)	62	(201.511.99)
620100 Rémunérations - Personnel PP	62	(30.275.64)
620200 Rémunérations - Employés	62	(76.247.82)
620210 PRECOMPTE PROF S/SALAIRE	62	(37.136.70)
620240 Double pécule de vac. - Employés	62	(4.413.69)
621020 Cotisations ONSS sur salaires - employés	62	(21.257.39)
621100 COTISATIONS PATRONALES DA	62	(12.558.01)
621110 COTISATIONS PATRONALES PP	62	(16.418.95)
623000 Assurance-loi, RC & chemin du travail	62	(766.79)
623101 SERVICE MEDICAL	62	(347.72)
625020 Dotation provision PV - employés	62	(9.779.54)
625120 Util. / reprise provision PV - employés	62	7.690.26
D. Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement. sur immobilisations incorporelles et corporelles	630	(2.199.47)
630100 Dot. amort. s/ imm. incorporelles	630	(363.00)
630203 Dot. Amort. s/ imm. corporelles ACCESS S	630	(81.79)
630205 Dot. Amort. s/ imm. corporelles INFORMAT	630	(1.754.68)
F. Provisions pour risques et charges (dotations +, utilisations et reprises -) (ann. XII, C3 et E)	635/8	(7.000.00)
637001 DOT PROVISION ANNIVERSAIRE	635/8	(7.000.00)
G. Autres charges d'exploitation (ann. XII. F)	640/8	(3.070.73)
642000 Moins-val. sur réal. De cr. Comm.	640/8	(2.500.00)
643900 AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	640/8	(570.73)
III. Bénéfice d'exploitation (+)	70/64	6.374,71
Perte d'exploitation (-)	64/70	
IV. Produits financiers	75	27,84
B. Produits des actifs circulants	751	27,84
751000 Produits des actifs circulants	751	27,84
V. Charges financières	65	(789,84)
C. Autres charges financières (ann. XIII. E)	652/9	(789.84)
658200 Différences sur paiements	652/9	(0.50)
659000 Frais bancaires	652/9	(789.34)
VI. Bénéfice courant (+)	70/65	5.612,71
Perte courante (-)	65/70	

Valeurs EUR

	Codes	2019 2019
VI. Bénéfice courant (+)	(70/65)	5.612,71
Perte courante (-)	(65/70)	
VIII. Charges exceptionnelles	66	(3.500,00)
E. Autres charges exceptionnelles (ann. XIV. B)	664/8	(3.500.00)
664000 Autres charges exceptionnelles	664/8	(3.500.00)
IX. Bénéfice de l'exercice	70/66	2.112.71
Perte de l'exercice (-)	66/70	

Valeurs EUR

	Codes	2019 2019
II. Coût des ventes et des prestations (-)	60/64	(570.885,80)
B. Services et biens divers		(357.103,61)
610000 CHARGES LOCATIVES	61	(7.716.64)
610200 LOCATIONS SALLES/REUNIONS	61	(292.10)
612500 IMPRIMES et FOURNITURES DE BUREAU	61	(2.190.05)
612600 FRAIS DE POSTE	61	(114.07)
612700 TELEPHONE FAX	61	(1.265.71)
612800 INTERNET SITE	61	(65.19)
612801 GESTION INFORMATIQUE	61	(2.705.82)
612802 LICENCES SITE ET MATERIEL	61	(2.613.60)
612820 BROCHURES DEPLIANTS REVUES ABONNEMENTS	61	(1.996.50)
612900 EQUIPEMENTS DES ARBITRES	61	(2.148.00)
612910 PRESTATIONS + DEPL ARBITRAGE	61	(18.730.26)
612930 FORMATIONS JUGES ARBITRES 612 850	61	(467.97)
612940 REMISE DES PRIX 6155	61	(13.937.22)
612950 DIVERS ADM ET REDEVANCES	61	(21.20)
612951 FRAIS A CHARGE DE LA LIGUE	61	(1.149.32)
612960 INDEMNITE FORFAITAIRE DE VOLONTARIAT ADM	61	(8.191.56)
612965 TRAVAIL ASSOCIATIF	61	(1.590.00)
612970 COMMISSION DES JEUNES	61	(14.873.83)
612980 MATERIEL SPORTIF FONCT.	61	(3.611.45)
612990 STRUCTURE SPORTIVE LIGUE	61	(27.649.09)
613100 Commissions aux tiers	61	(514.25)
613200 FRAIS SECRETARIAT SOCIAL	61	(3.180.08)
613301 COTISATIONS FEDERATIONS	61	(25.383.00)
613320 AIDE AUX CLUBS FORMATEURS	61	(12.002.00)
613321 AIDES AUX CLUBS ORGANISATEURS	61	(2.100.00)
613370 PARTICIPATION SC RETRIBUTION	61	(3.000.01)
614210 ASSURANCE VEHICULES MISSIONS	61	(907.55)
614300 ASSURANCES MEMBRES	61	(20.609.89)
614500 AUTRES ASSURANCES	61	(156.23)
615120 Participoation à des cours. ...	61	(75.00)
615200 FRAIS DE DEPLACEMENT BELGIQUE	61	(9.787.08)
615310 Insertions au Moniteur et média	61	(329.12)
615611 STAGE PP DEPLACEMENTS	61	(4.346.73)
615612 STAGE PP PENSION	61	(11.884.61)
615613 STAGE PP LOCATION INFRASTRUCTURE	61	(699.63)
615691 AIDE INDIVIDUELLE 1	61	(38.007.58)
615692 AIDE INDIVIDUELLE 2	61	(1.252.14)
615693 AIDE INDIVIDUELLE 3	61	(2.000.00)
615694 AIDE INDIVIDUELLE 4	61	(800.00)
615695 AIDE INDIVIDUELLE 5	61	(25.000.00)
615696 AIDE INDIVIDUELLE 6	61	(1.939.48)
615697 AIDE INDIVIDUELLE 7	61	(500.00)
615700 FORMATION CADRE DEPENSES DIVERSES PP	61	(630.00)
615702 FORMATION CADRE LOCATION INFRASTRUCTURE	61	(2.187.68)
615703 FORMATION CADRE DEPL charaés de cours	61	(1.472.71)
615704 FORM CADRE REMUN charaé de cours	61	(10.142.39)
615750 COMPET PP DIVERS	61	1.598.44
615751 COMPET PP PENSION	61	(18.965.18)
615752 COMPET PP INFRASTRUCTURE SPORTIVE	61	(112.33)
615753 COMPET PP DEPLACEMENTS	61	(32.392.47)
615758 COMPET PP INSCRIPTIONS	61	(2.107.66)
615759 COMPET PP PRESTATIONS	61	(2.050.62)
615922 SUIVI MEDICAL ATHLETE 2	61	(250.84)
615925 INFRAST ATHLETE 2	61	(5.30)
615926 DEPASS PP ATHLETE 2	61	(9.892.93)
615927 ACHAT MATERIEL ATHLETE 2	61	(249.00)
616310 COMMISSIONS PROMOTION	61	(361.94)
616700 FRAIS RECEPTION et REUNIONS 615 400	61	(2.077.04)
C. Rémunérations, charges sociales et pensions (ann. XII. C2)	62	(201.511.99)
620100 Rémunérations - Personnel PP	62	(30.275.64)
620200 Rémunérations - Employés	62	(76.247.82)
620210 PRECOMPTE PROF S/SALAIRES	62	(37.136.70)
620240 Double décule de vac. - Employés	62	(4.413.69)
621020 Cotisations ONSS sur salaires - employés	62	(21.257.39)

Valeurs EUR

	Codes	2019 2019
621100 COTISATIONS PATRONALES DA	62	(12.558,01)
621110 COTISATIONS PATRONALES PP	62	(16.418,95)
623000 Assurance-loi, RC & chemin du travail	62	(766,79)
623101 SERVICE MEDICAL	62	(347,72)
625020 Dotation provision PV - employés	62	(9.779,54)
625120 Util. / reprise provision PV - employés	62	7.690,26
D. Amortissements et réductions de valeurs sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et	630	(2.199,47)
630100 Dot. amort. s/ imm. incorporelles	630	(363,00)
630203 Dot. Amort. s/ imm. corporelles ACCESS S	630	(81,79)
630205 Dot. Amort. s/ imm. corporelles INFORMAT	630	(1.754,68)
F. Provisions pour risques et charges (dotations +, utilisations et reprises -) (ann. XII, C3 et E)	635/8	(7.000,00)
637001 DOT PROVISION ANNIVERSAIRE	635/8	(7.000,00)
G. Autres charges d'exploitation (ann. XII, F)	640/8	(3.070,73)
642000 Moins-val. sur réal. De cr. Comm.	640/8	(2.500,00)
643900 AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	640/8	(570,73)
V. Charges financières	65	(789,84)
C. Autres charges financières (ann. XIII, E)	652/9	(789,84)
658200 Différences sur paiements	652/9	(0,50)
659000 Frais bancaires	652/9	(789,34)
VIII. Charges exceptionnelles	66	(3.500,00)
E. Autres charges exceptionnelles (ann. XIV, B)	664/8	(3.500,00)
664000 Autres charges exceptionnelles	664/8	(3.500,00)
IX. Bénéfice de l'exercice	70/66	2.112,71
TOTAL		(577.288,35)

Valeurs EUR

	Codes	2019 2019
PRODUITS		
I. Ventes et prestations		
A. Chiffre d'affaires (ann. XII, A)	70/74	577.260,51
700300 VENTES DIVERSES	70	42.048,50
701000 INSCRIPTION FORMATION CADRES	70	120.00
701970 INSCRIPTIONS STAGES COMM JEUNES	70	4.120.00
701990 INSCRIPTIONS STAGES STRUCTURE	70	2.000.00
704100 ORGANISATIONS	70	23.183.00
704500 ASSURANCE Bénévoles 703100	70	2.400.00
705100 SPONSORING	70	1.075.50
706510 CAUTIONS D'ARBITRAGE	70	1.500.00
	70	7.650.00
D. Cotisations, dons, legs et subsides (ann. XII, B)	73	496.299,09
731100 LICENCES	73	130.285.00
731101 LICENCES 1 JOUR	73	32.340.60
731200 AFFILIATIONS CLUBS	73	13.925.00
737000 SUBVENTION FORFAITAIRE FONCTIONNEMENT	73	55.704.45
737201 SUBVENTION COMPL PLAN PROGRAMME	73	210.000.00
737210 SUBVENTION FORMATION PP	73	17.000.00
737211 SUBV FORMATION ANNEES PRECEDENTES PP	73	(146.90)
737310 SUBVENTION EMPLOI	73	15.626.87
737400 BE GOLD	73	10.398.07
739400 LOTERIE NATIONALE	73	11.166.00
E. Autres produits d'exploitation	74	38.912,92
746001 SALAIRE NET ATHLETES SUBVENTIONNES	74	25.483.85
746002 ONSS ATHLETES SUBVENTIONNES	74	3.913.56
746003 PPROF ATHLETES SUBVENTIONNES	74	8.746.56
746004 ACTIRIS SURPLUS SUBVENTION	74	754.51
746700 Rétrocession de chaes soc.	74	14.44
IV. Produits financiers	75	27,84
B. Produits des actifs circulants	751	27,84
751000 Produits des actifs circulants	751	27.84
VII. Produits exceptionnels	76	
IX. Perte de l'exercice	66/70	
TOTAL		577.288,35

BUDGET 2020 (adapté COVID 19)

FONCTIONNEMENT

		BUDGET 2020
		Entrées
ADEPS	Subvention forfaitaire	56.000,00
	Subvention emploi + forfait secrétariat soc	16.000,00
ATHLETES	Licences année en cours	130.000,00
	Licences à la journée	15.000,00
	Inscriptions Stages Structure	0,00
	Inscriptions Stages Pôle espoirs	1.000,00
CLUBS	Affiliations clubs + Organisation	16.000,00
	Compensations d'arbitrage	0,00
	Organisations	1.000,00
	Assurances Bénévoles	300,00
AUTRES	Sponsoring	1.500,00
	Loterie Nationale	11.900,00
	Intérêts	50,00

248.750,00

		Sorties
STI	Secrétariat	2.500,00
	Téléphone + Internet	1.000,00
	Site + informatique	3.000,00
ASSURANCES	Assurance missions	900,00
	Assurances membres	18.000,00
	Assurances Administrateurs	160,00
CLUBS	Aides aux clubs formateurs	12.000,00
	Aides aux clubs organisateurs	2.100,00
	Participations SC	3.000,00
ADMINISTRATION	Déplacements Administrateurs et personnel	5.000,00
	Indemn Forfaitaire volontariat	5.000,00
	Frais de réunions et de représentation	1.000,00
	Frais publication	170,00
CADRES	Rémunérations	102.400,00
	Charges légales (ONSS + cot patr)	
	Précompte prof	
	Frais secrétariat social	2.900,00
	Assurance Loi RC + acc travail	850,00
	Service médical personnel	350,00
	Cadre - Frais divers	0,00
AUTRES	Locations	8.000,00
	Cotisation COIB + AISF + Be3	13.500,00
	Achat matériels sportif	2.000,00
	Structure sportive ligue	500,00
	Commission Handisport	0,00
	Commission de développement Mixité + LD 1750	0,00
	Commission jeunes (journées/stages/tri scolaire)	500,00
	Commission espoirs	5.000,00
	Remise des prix	13.000,00
	Promotion et marketing	5.000,00
	Publicité (magazine)	2.000,00
	Divers Expert + dépenses diverses	520,00
	Divers projets à venir = Développement général	3.000,00
	Frais bancaires	800,00
	Frais PP divers+(100*12)+ salaire DT + FC	4.500,00

ARBITRAGE	Arbitrage	19.000,00
	Equipements des arbitres	4.500,00
	Prestations + Depl Arbitrage	14.000,00
	Détection et Formation des arbitres	500,00

237.650,00

RESULTAT 2020

RESULTAT HORS amortissements et provisions
TOTAUX BUDGET :

11.100,00

RESULTAT AVEC amortissements et provisions
TOTAUX BUDGET :

100,00

RAPPORT DE VERIFICATION

A la demande de Madame CARO, responsable de la comptabilité de L'ASBL « LIGUE BELGE FRANCOPHONE DE TRIATHLON ET DUATHLON » en abrégé « LBFTD asbl » dont le siège sociale est établi Rue Fond Cattelain 2 à 1435 Mont-Saint-Guibert, je soussignée Aurélie MEYER, Expert Comptable et Conseil Fiscal au sein de la sprl JACQUES & ASSOCIES, société d'expertise comptable et de Conseil fiscal enregistrée au tableau de l'Institut sous le n° 2219514F01, ai l'honneur de vous rendre compte de ma mission de vérification des comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2019. C'est en toute indépendance que j'ai accepté la mission qui m'a été confiée.

Conformément aux normes comptables communément admises, j'ai vérifié la comptabilité de l'association ainsi que les pièces justificatives qui m'ont été présentées.

La comptabilité est tenue en interne par Madame CARO, et ceci de manière complète et régulière aux moyens de programmes informatiques adaptés.

Madame CARO m'a communiqué toutes les pièces et documents comptables utiles à ma mission et a répondu à toutes mes questions de manière précise. Je tiens à la remercier.

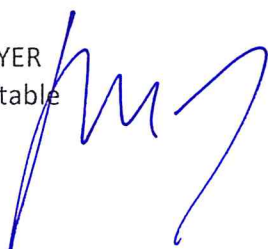
Au terme de mon analyse, je puis attester que le total du bilan arrêté au 31 décembre 2019 s'élève 251.615,49 € et le compte de résultats présente un bénéfice de 2.112,71€.

Conformément à ses règles d'évaluation, l'association procède d'année en année à la constitution d'une provision pour les pécules de vacances utilisable au cours de l'exercice comptable suivant limitée au calcul des doubles pécules.

Compte tenu de ces éléments, je peux attester que le bilan et le compte de résultats qui vous sont présentés reflètent l'image fidèle et sincère de l'association.

Fait à Verviers, le 6 février 2020

Aurélie MEYER
Expert Comptable



Assemblée Générale LBFTD 2020

FORMATION DES CADRES ADEPS, MONITEURS EN TRIATHLON

Moniteur sportif **initiateur** en triathlon

- 9 sessions de formation ont été dispensées. (2015, 2016, 2017, 2019)
- Dont 5 en partenariat avec l'UCLouvain.

Moniteur sportif **Educateur** en triathlon

- Le cahier des charges de la formation a été avalisé par l'AG sport en septembre 2019.
- La première session de formation s'est déroulée au dernier trimestre 2019.
- 14 candidats sont actuellement en phase de formation pratique.

Le niveau Moniteur sportif **Entraîneur** en triathlon viendra compléter ce paysage mais avant cela il faudra :

- Augmenter le nombre de moniteurs formés (Educateurs +++)
- Optimiser la formation Educateur (partie stage pratique +++)
- Créer un lien plus étroit entre la labellisation des écoles de triathlon et les clubs de triathlon en général et la formation des cadres.

Le 22/02/2020 s'est tenu à Louvain-la-Neuve un colloque à destination des moniteurs en triathlon formé ou en cours de formation. Cette réunion d'experts marque aussi le retour de la formation continuée des cadres sportifs LBFTD.

[Plus d'infos sur le système de formation des moniteurs ADEPS](#)



RESSOURCES HUMAINES,

Depuis le 01 août 2019, Xavier Honnay est venu renforcer la cellule sport de la LBFTD. Son rôle est prioritairement d'intervenir :

- Après des clubs organisateurs de compétition (calendrier, Challenges LBFTD, suivi sportif des compétitions).
- Sur les projets à destination des jeunes
 - En étroite collaboration avec la commission des jeunes et la direction technique.
- Notez bien son adresse mail : xavierhonnay@lbftd.be



AUTRES,

- Swimrun

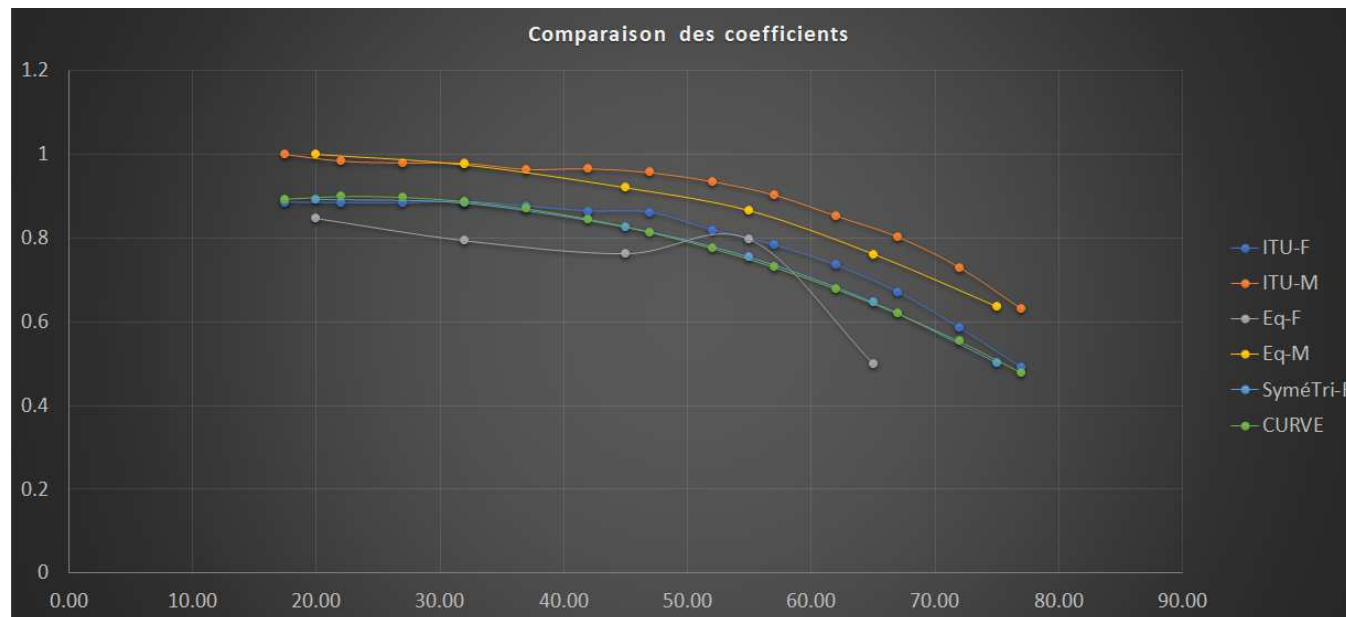
Compte tenu de l'évolution des disciplines enchainées apparentée au triathlon. Il nous a semblé important d'intégrer le Swimrun comme discipline reconnue par la LBFTD. Les étapes ci-dessous ont été réalisées en partenariat étroit avec les acteurs de terrain.

Dans la même optique, le Biathlon d'été a lui aussi obtenu son intégration dans le calendrier LBFTD.

- Le cahier des charges pour un Swimrun reconnu par la LBFTD a été finalisé en **2018**.
 - En **2019**, ce [cahier des charges](#) a été avalisé par la 3VL afin de rendre possible l'organisation d'un championnat de Belgique de Swimrun.
 - Le Championnat de Belgique **2019** a été décerné au club Energy tri, organisateur du Swimrun de Roberville.
 - En **2020** le championnat de Belgique aura lieu le 15/08/2019 sur le site du Barrage de la Gileppe, organisé par le TTF. <https://ecoswimrun.be/>.
- Nutrition :
 - La LBFTD dispose depuis 2019 d'un référent bénévole en matière de nutrition en triathlon. Il s'agit de Pierre Garin Diététicien – Nutritionniste du sport, Expert en alimentation biologique, Consultant Nutritionnel.
 - Disponible pour aiguiller le conseil d'administration ainsi que les clubs.
 - Il a déjà pu dispenser en 2019 des conférences lors du stage adulte ainsi que dans le cadre de la formation continue des moniteurs en triathlon.
 - Contact : pgdietetique@gmail.com

Challenge Symétri

- Nouveauté 2020
- Le système de classement a pour but de « lisser » les différences de niveaux liées à l'âge et au sexe via un coefficient qui tiendra compte de l'âge et du sexe.

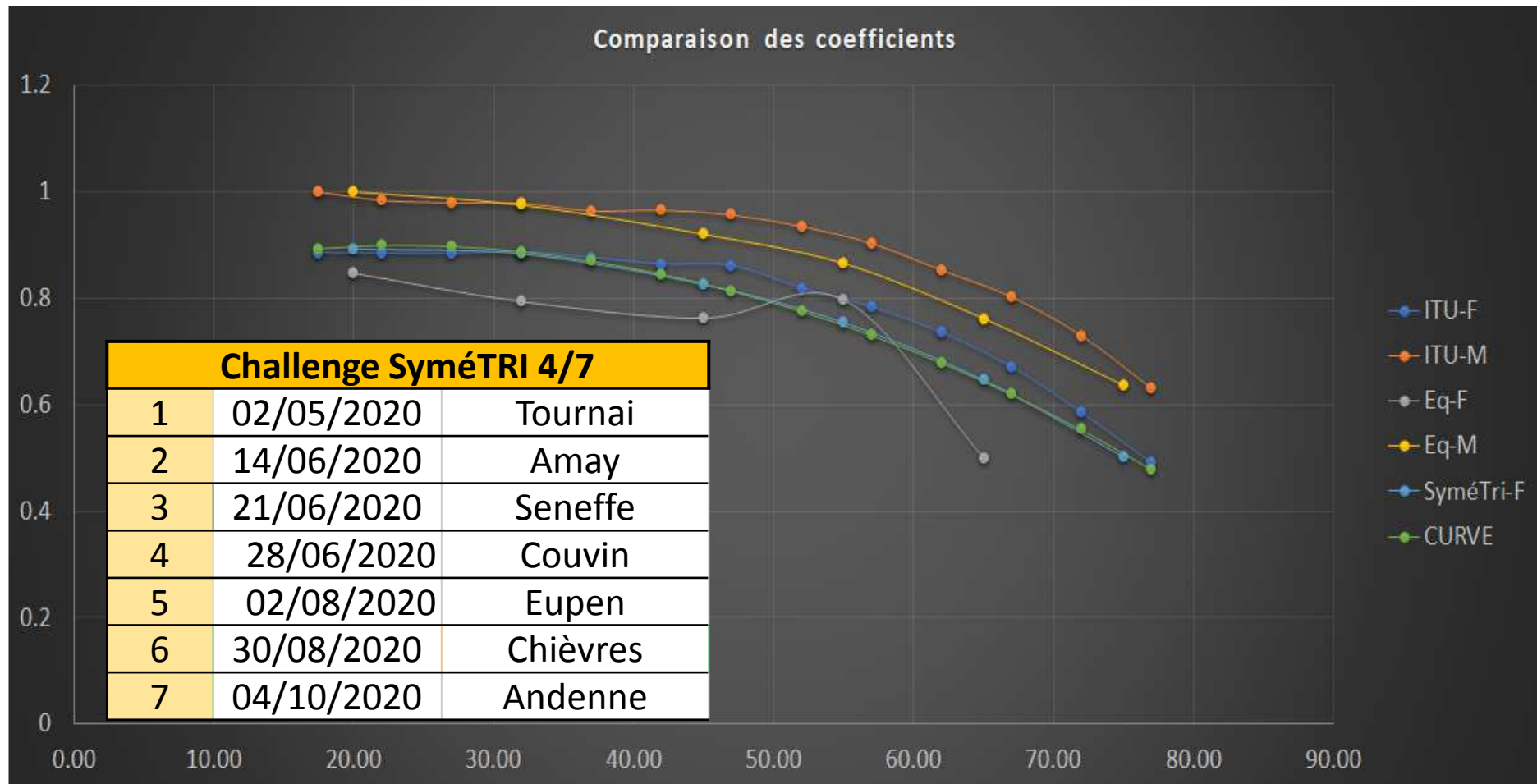


$$C(\text{Homme}) = 0.38 * (1 - \exp(-0.04 * \text{age})) - 0.3 * \exp(0.015 * \text{age}) + 1.2$$

$$C(\text{Femme}) = 0.38 * (1 - \exp(-0.04 * \text{age})) - 0.2 * \exp(0.019 * \text{age}) + 0.98$$

Nouveauté 2020

Challenge Symétri



Challenge Symétri

Un classement *equalizer* qui compense sexe et âge avec des coefficients.
A titre d'exemple, soit un Sprint avec 4 finishers:

- 1er Philibert, H-24, 1h00m00
- 2eme Gédéon, H-50, 1h02m42
- 3eme Joséphine, F-40 , 1h05m13
- 4eme, Isidore, F-24, 1h10m42

Classement après application des coefficients :

On convertit la performance (temps) en secondes et on applique les coefficients:

Philibert : $3600 \times 1.0 = 3600\text{sec} \rightarrow 2\text{ieme}$
Gédéon : $3762 \times 0.95 = 3574\text{sec} \rightarrow 1\text{er}$
Joséphine : $3913 \times 0.92 = 3600\text{sec} \rightarrow 2\text{ieme}$
Isidore : $4242 \times 1.0 = 4242\text{sec} \rightarrow 4\text{ieme}$

Challenge Symétri

Pour finir on applique une formule qui fait que le 1er (qui a franchit la ligne d'arrivée) gagne 1000 points : $1000 \times (\text{Temps pondéré du 1er}) / (\text{Temps pondéré})$:

Philibert : $1000 \times 3600 / 3600 = 1000$ points

Gédéon : $1000 \times 3600 / 3574 = 1007$ points

Joséphine : $1000 \times 3600 / 3600 = 1000$ points

Isidore : $1000 \times 3600 / 4242 = 849$ points

>>> Donc au final c'est Gédéon qui marque le plus de points. En fin de saison on tient compte des 4 meilleurs résultats. On fait un seul podium à 10 places.

Rapport de la Commission d'arbitrage

Présentation du règlement aux athlètes



Noël Remy

Pour toutes questions :

noelremy4@gmail.com

0476 71 54 78

Introduction

- Recrutement.



- Formation.

Epreuves « Jeunes »

- Les restrictions concernant les développements utilisés par les Jeunes C et les Jeunes B ont été supprimées.
- Dorénavant, les développements sont libres



Epreuves par équipe

- Une équipe est considérée comme « dépassée » lorsque la roue avant du premier athlète de l'équipe rattrapante se trouve au même niveau que celle du premier athlète de l'équipe rattrapée.
- Une carte attribuée à l'équipe sera obligatoirement présentée à l'athlète en tête de l'équipe au moment de l'intervention de l'arbitre.
- Un athlète « lâché » devra obligatoirement s'arrêter et quitter le parcours.
- **En cas de refus: disqualification de toute l'équipe.**

Team Relay / Mixed Relay

- Les équipes doivent obligatoirement être composées de 4 athlètes différents.



T3 Series

Applications des règles ITU:

- Swimsuit : interdite au-dessus de 20°
- Prolongateurs « clips-on autorisés ».



Pas sur CB par équipe